

Un nouveau fonctionnaire véreux repéré et arrêté

Il a détourné au moins 107.736 euros en deux ans

René Tonneaux n'est plus un cas isolé. Un autre fonctionnaire véreux a été détecté, ce vendredi. Il travaille au ministère de la Communauté française. Mais contrairement à ce qui s'est passé en Wallonie, l'affaire a été rondement menée. L'intéressé, en aveux, n'a pas eu le temps de prendre la fuite. Il a été arrêté directement.

C'est lors d'un contrôle de routine par la Cour des comptes que l'affaire a été mise à jour. «*La Communauté française en fait régulièrement l'objet comme d'autres*», nous explique le ministre de la Fonction publique et du Budget, André Flahaut (PS). «*C'est au cours de l'un d'eux qu'une anomalie comptable a été constatée. Elle a été signalée à l'administration ce vendredi matin.*»

Immédiatement, une procédure interne s'est mise en place. L'intéressé a été entendu par sa hiérarchie dans le courant de l'après-midi. «*Il est rapidement passé aux aveux*», atteste M. Flahaut. «*Et chez nous, même si c'est vendredi, les faits ont immédiatement été signalés à la police et au parquet, à disposition desquels il a été mis.*»

On se souvient que pour ne

l'avoir pas fait, la Wallonie avait permis à son comptable véreux de prendre la poudre d'escam-

nette pendant 18 jours.

Selon l'administration francophone, les détournements de fonds ont, comme à l'Office wallon des déchets, été commis par un comptable. Il aurait subtilisé une somme de 107.736,08 euros à son bénéfice sur la période 2014-2015. De plus amples analyses comptables sont en cours, afin de voir si le scandale s'arrête là, ou si d'autres sommes ont été subtilisées. Le parquet de Bruxelles ne donne pas d'estimation sur les sommes qui ont pu être détournées. Toutefois le montant de 107.736,08 € ne serait qu'un minimum pour le moment, nous apprend-il. Pour rappel, dans le cas de M. Tonneaux, c'est un détournement de... 2 millions d'euros sur plusieurs années qui avait été repéré.

PRIVÉ DE LIBERTÉ

Le parquet de Bruxelles nous a également confirmé que le comptable d'une cinquantaine d'années a été privé de liberté et qu'il était entendu par les enquêteurs en fin de journée ce vendredi. L'homme gèrait une dizaine de comptes pour le Centre du ciné-

ma et de l'Audiovisuel.

Cet organisme, dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a pour objectif de soutenir la création et la promotion des œuvres audiovisuelles, notamment grâce à des aides financières.

«*J'ai tenu à communiquer sans attendre sur ces faits*», nous explique M. Flahaut. «*Il est important de montrer que dès que quelque chose d'anormal a été constaté, on respecte les procédures et on prend les mesures qui s'imposent sans perdre de temps.*»

«*Ce fonctionnaire dépend directement du ministère de la Communauté française, et non d'un OIP*» comme c'était le cas en Wallonie, ajoute le ministre francophone du Budget et de la Fonction publique. Par contre, le cas Tonneaux se recoupe en ce que plusieurs versements de sa part vers des comptes bancaires suspects

ont été repérés.

En début de soirée, la chef de groupe MR au Parlement de la Communauté française, Françoise Bertieaux, a demandé «*une réunion rapide de la Commission Budget du Parlement*» afin de faire toute la clarté sur l'affaire. ●

**TONY CHALOT ET
CHRISTIAN CARPENTIER**

Plus de deux millions détournés

70.000 € retrouvés sur un autre compte de Tonneaux

L'affaire révélée ce vendredi fait automatiquement penser à une autre histoire de détournements par un fonctionnaire véreux qui a éclaté en février dernier. Son protagoniste : René Tonneaux, comptable à l'Office

wallon des déchets. Le sexagénaire, arrêté à Knokke après une cavale de deux semaines et demie, a avoué avoir détourné plus de deux millions d'euros sur neuf ans. Et de cette somme, les enquêteurs n'ont

malheureusement pas retrouvé grand-chose... 50.000 euros avaient été récupérés sur des comptes, 10.000 euros en cash dans une valise à son domicile. Mais la Justice a également réussi à mettre la main sur un

peu plus de 68.000 euros qui se trouvaient sur le compte géré par le médiateur de dettes de René Tonneaux, annonce ce vendredi le procureur du roi de Namur, Vincent Macq. Concrètement, il ne s'agit pas

de l'argent volé, mais de fonds provenant du salaire de René Tonneaux et mis à sa disposition sur ce compte par son mé-

diateur de dettes, une fois les créanciers payés. « Mais M. Tonneaux n'a pas touché à cet argent pendant des années, puisqu'il avait une autre source de revenus juteux sur le côté », explique le procureur. Les premiers détournements et son placement en médiation de dettes datant de 2007, l'argent s'est accumulé...

Mais comment le médiateur

n'a-t-il pas eu la puce à l'oreille en voyant que René Tonneaux, un homme a priori ordinaire, ne touchait pas à un centime

de cet argent ? « M. Tonneaux lui a donné à ce sujet-là une explication très crédible », déclare Vincent Macq, sans entrer dans les détails.

UN PEU MOINS DE 130.000 €

En tout, la justice a donc récupéré un peu moins de 130.000 euros. Sans compter tous les objets de luxe, comme des sacs à main, confisqués lors de per-

quisitions, notamment au domicile du couple à Cognelée (Namur). « Mais ce n'est pas ça qui va beaucoup aider », commente Vincent Macq.

Pour le reste de l'argent, il semblerait qu'il n'y ait plus rien à trouver et que René Tonneaux ait tout dépensé au fur et à mesure, confirme le procureur.

La juge d'instruction en charge

du dossier a également demandé qu'une expertise mentale de René Tonneaux soit réalisée. « Cela permettra de comprendre son mode de fonctionnement, de savoir si M. Tonneaux est une

personne extrêmement manipulatrice, ou une personne simple qui a profité d'un système aux normes de sécurité très basses. »

Quant à l'épouse de René Tonneaux, elle est depuis l'éclatement de l'affaire sous mandat d'arrêt. Selon son avocat, M^e Toussaint, elle ignorait tout des détournements. « Son mari lui avait fait croire qu'ils avaient gagné au Loto », explique-il. Mais la Justice a du mal à croire cette version. Selon Vincent Macq, son mandat d'arrêt a d'ailleurs été confirmé ce vendredi. ●

JULIEN ROSOUX